



## Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Paris, le 20 octobre 2009

*Le Président*

Madame la Présidente d'AREVA  
33, rue Lafayette  
75442 Paris cedex 09

SN/SN/2009-010

Objet : Transparence associée au cycle du combustible nucléaire

Madame la Présidente,

Par lettre du 16 octobre 2009, le ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO a saisi le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire. Dans cette saisine, il indique : « *La transparence de la filière nucléaire constitue un impératif absolu. Cette transparence doit concerner le fonctionnement des installations nucléaires. Elle doit également concerner les informations communiquées à nos concitoyens sur la filière nucléaire et la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible.*

*La gestion de certaines matières comme l'uranium de retraitement et l'uranium appauvri a récemment suscité un débat. J'apprécierais donc de pouvoir recueillir l'avis du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire à ce propos. »*

**Le Haut comité devra rendre son avis sous 3 mois. Pour répondre à cette saisine, le Haut comité tiendra une réunion extraordinaire le 20 novembre 2009.** D'ici là, je vous demande de bien vouloir m'adresser pour le 12 novembre 2009 un état des lieux présentant :

- les différentes étapes du cycle du combustible auxquelles votre entreprise est associée (soit de manière directe, soit dans le cadre d'opérations que vous sous-traitez) ;
- les flux annuels de matières et de déchets produits aux différentes étapes qui vous concernent, ainsi qu'une reconstitution historique de ces flux ;
- le devenir des matières et des déchets produits (pour les matières, en l'absence de filière opérationnelle, il sera précisé la perspective envisagée pour ces filières de valorisation, ainsi que les mesures d'entreposage prises dans l'attente de leur valorisation).

Ce document présentera également les flux annuels de substances radioactives qui quittent le territoire national ainsi que le devenir précis de ces matières : retour en France après traitement, cession sous conditions...

Je vous serais également reconnaissant de bien vouloir exposer, pour l'ensemble des étapes qui vous concernent, les quantités de matières (flux annuels et reconstitution historique des flux concernés) qui ne peuvent aujourd'hui pas réintégrer le cycle du combustible (le cas des matières qui sont potentiellement valorisables sera traité en précisant les pré-requis nécessaires à leur valorisation, ainsi que les perspectives de valorisation associées). Les difficultés technologiques qui empêcheraient un recyclage « infini » seront également présentées dans ce document.

Vous présenterez également les actions réalisées par votre entreprise en faveur d'une information objective sur le cycle du combustible en indiquant la nature de ces informations, les cibles qu'elles concernent...

Enfin, j'apprécierais de pouvoir recueillir toute proposition de votre part qui serait de nature à améliorer l'information de nos concitoyens afin d'améliorer la transparence dans ce domaine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir venir présenter l'ensemble de ces éléments lors de la réunion du 20 novembre 2009 du Haut comité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned above the name 'Henri REVOL'.

**Henri REVOL**